



PROCESS DE RECUPERATION DES IDENTIFIANTS APART- COVID-19

- 1) Aller sur la page d'accueil et cliquer sur « CREER MON ESPACE »

Information

Information

Un incident technique s'est produit sur l'extranet activité partielle liés.
Cela ci a pu entraîner, par erreur, un rejet de votre demande d'indemnisation.
Les opérations de correction sont en cours et l'ensemble des demandes concernées seront régularisées dans la journée
de manière à ce que le versement de l'indemnisation soit assuré.

MA PREMIERE CONNEXION

Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer un espace pour l'entreprise que vous représentez. Pour cela, munissez-vous au préalable de votre SIRET avant de commencer le processus.

CREER MON ESPACE

Vous êtes **EXPERI-COMPACT** et vous représentez un établissement ?

CONTRAT DE PRESTATION

MON ESPACE PERSONNEL

Identifiant :

Ne pas saisir d'adresse de messagerie

Mot de passe :

Annuler **Créer**

[J'ai oublié mon identifiant](#) | [J'ai oublié mon mot de passe](#)

Simulation de l'indemnisation de l'employeur en cas d'activité partielle

Écrivez le montant mensuel par État selon d'une période d'activité partielle des salariés

[Retourner à l'écran](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Contacter le support technique](#)

- 2) Saisir le n° de SIRET et le code contrôle sécurité, accepter les conditions générales et validez

Information

Veillez indiquer votre numéro de Siret

Veillez saisir le numéro de Siret de l'établissement pour lequel vous demandez une création de compte :

N° de Siret* :

Contrôle de sécurité :

J'accepte les [conditions générales d'utilisation](#) *

VALIDER **ANNULER**

➤ **Cas n°1 : l'établissement n'est pas connu du système**

Renseignez les informations nécessaires à la création du compte, et suivez la procédure :

CRÉATION DE COMPTE D'ACCÈS À L'EXTRANET ACTIVITÉ PARTIELLE

Vos informations ont été renseignées, vous pouvez les modifier si besoin.

Information établissement

Dénomination de l'établissement* : N° :

Numéro de voie : Extension de voie : Type de voie :

Libellé de la voie* :

Complément d'adresse :

Code postal* : Ville* : Téléphone fixe* :

Courriel établissement* : Fax :

Confirmer courriel établissement* :

Compte utilisateur à créer

Nom* : Prénom* : Téléphone* :

Courriel* :

Confirmer courriel* :

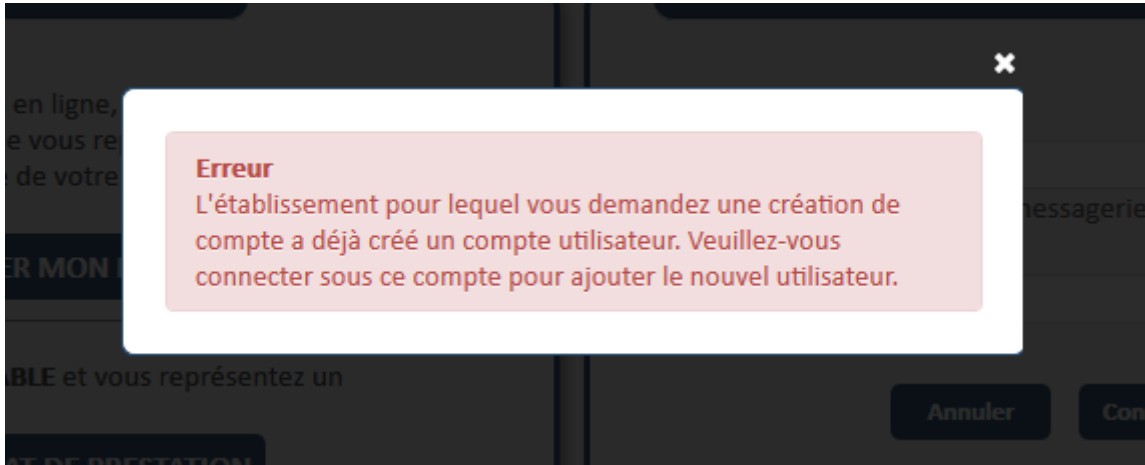
Question sécuritaire* :

Réponse* :

Contrôle de sécurité

Recevoir le code ci-contre* :

➤ **Cas n°2 : Si l'établissement existe déjà, l'application renvoie le message suivant :**



- Cas 2.1 : L'utilisateur précédent de ce compte a quitté l'entreprise, et vous n'avez plus accès à la boîte mail déclarée :

Vous devez remplir un formulaire de demande d'assistance, via le menu « Besoin d'aide » /Envoyer une demande d'assistance de l'application, et renseigner le motif « **Habilitation extranet** »



- Cas 2.2 : Vous n'avez pas connaissance de vos identifiant et / ou mot de passe, suivez la procédure suivante :

1/Cliquez sur « J'ai oublié mon identifiant » et suivre la procédure

Un incident technique s'est produit sur l'Extranet activité partielle hier. Celui-ci a pu entraîner, par erreur, un rejet de votre demande d'indemnisation. Les opérations de correction sont en cours et l'ensemble des demandes concernées seront régularisées dans la journée de manière à ce que le versement de l'indemnisation soit assuré.

MA PREMIÈRE CONNEXION

Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer un espace pour l'entreprise que vous représentez. Pour cela, munissez-vous au préalable de votre SIRET avant de commencer la procédure.

[CRÉER MON ESPACE](#)

Vous êtes **EXPERT-COMPTABLE** et vous représentez un établissement ?

[CONTRAT DE PRESTATION](#)

MON ESPACE PERSONNEL

Identifiant :

Ne pas saisir d'adresse de messagerie

Mot de passe :

[Annuler](#) [Connexion](#)

[J'ai oublié mon identifiant](#) | [J'ai oublié mon mot de passe](#)

Simulation de l'indemnisation de l'employeur en cas d'activité partielle

Estimez le montant remboursé par l'État au titre d'une période d'activité partielle des salariés

>

2/Cliquez sur « **J'ai oublié mon mot de passe** » et suivre la procédure

MA PREMIÈRE CONNEXION

Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer un espace pour l'entreprise que vous représentez. Pour cela, munissez-vous au préalable de votre SIRET avant de commencer la procédure.

[CRÉER MON ESPACE](#)

Vous êtes **EXPERT-COMPTABLE** et vous représentez un établissement ?

[CONTRAT DE PRESTATION](#)

MON ESPACE PERSONNEL

Identifiant :

Ne pas saisir d'adresse de messagerie

Mot de passe :

[Annuler](#) [Connexion](#)

[J'ai oublié mon identifiant](#) | [J'ai oublié mon mot de passe](#)

Simulation de l'indemnisation de l'employeur en cas d'activité partielle

Estimez le montant remboursé par l'État au titre d'une période d'activité partielle des salariés

>

Attention : Deux points de vigilance :

- **La procédure est valable 60 min, il faut donc être disponible et vérifier dans les spams.**
- **Le fonctionnement nominal fonctionne bien sous Mozilla Firefox, mais semble moins systématique avec les autres navigateurs**

➤ Cas n°3 : vous n'avez toujours rien reçu :

Il est possible que vos serveurs d'entreprise bloquent les messages qui vous sont transmis ou qu'une intervention plus lourde doive être effectuée par l'ASP. Dans ce cas, il faut « **Envoyer une demande d'assistance technique** » en choisissant le motif « **Habilitation à l'extranet** » comme suit :

Connexion

https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/fgout?t=1586530477905

ACTIVITÉ PARTIELLE

Information

Extrait du Question/reponse du Ministère du Travail actualisé le 09/04 :

Afin de tenir compte du volume des demandes et des circonstances exceptionnelles que nous traversons, les demandes d'autorisation d'activité partielle pourront être présentées par les entreprises jusqu'au 30 avril 2020. Ainsi, une demande d'activité partielle pourra être déposée par une entreprise, avant la fin du mois d'avril, sans que le délai de 30 jours lui soit opposable.

Pour toute difficulté de connexion, cliquez sur l'item "Besoin d'aide ?" dont le lien figure au bas de la page de connexion, choisir "consulter la base documentaire" et reportez vous à la Fiche pratique "difficultés de connexion"

Fermeture du service pour maintenance de 17h à 21h ce jour

MA PREMIÈRE CONNEXION

Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer un espace pour l'entreprise que vous représentez. Pour cela, munissez-vous au préalable de votre SIRET avant de commencer la procédure.

CRÉER MON ESPACE

Vous êtes **EXPERT-COMPTABLE** et vous représentez un établissement ?

CONTRAT DE PRESTATION

MON ESPACE PERSONNEL

Identifiant :

Ne pas saisir d'adresse de messagerie

Mot de passe :

Annuler Connexion

J'ai oublié mon identifiant | J'ai oublié mon mot de passe

BESOIN D'AIDE ?
Consultez notre base documentaire ou contactez le support technique

Simulation de l'indemnisation de l'employeur en cas d'activité partielle
Estimez le montant remboursé par l'État au titre d'une période d'activité partielle des salariés

Mentions légales Conditions générales d'utilisation Contacter le support technique

Choisir « envoyer une demande d'assistance » :

Connexion

https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/fgout?t=1586530477905

ACTIVITÉ PARTIELLE

Information

Extrait du Question/reponse du Ministère du Travail actualisé le 09/04 :

Afin de tenir compte du volume des demandes et des circonstances exceptionnelles que nous traversons, les demandes d'autorisation d'activité partielle pourront être présentées par les entreprises jusqu'au 30 avril 2020. Ainsi, une demande d'activité partielle pourra être déposée par une entreprise, avant la fin du mois d'avril, sans que le délai de 30 jours lui soit opposable.

Pour toute difficulté de connexion, cliquez sur l'item "Besoin d'aide ?" dont le lien figure au bas de la page de connexion, choisir "consulter la base documentaire" et reportez vous à la Fiche pratique "difficultés de connexion"

Fermeture du service pour maintenance de 17h à 21h ce jour

MA PREMIÈRE CONNEXION

Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer un espace pour l'entreprise que vous représentez. Pour cela, munissez-vous au préalable de votre SIRET avant de commencer la procédure.

CRÉER MON ESPACE

Vous êtes **EXPERT-COMPTABLE** et vous représentez un établissement ?

CONTRAT DE PRESTATION

MON ESPACE PERSONNEL

Identifiant :

Ne pas saisir d'adresse de messagerie

Mot de passe :

Annuler Connexion

J'ai oublié mon identifiant | J'ai oublié mon mot de passe

BESOIN D'AIDE ?
Consultez notre base documentaire ou contactez le support technique

BESOIN D'AIDE ?
Que voulez-vous faire ?

- Consulter la base documentaire
- Envoyer une demande d'assistance
- Contacter le support technique

ANNULER

Simulation de l'indemnisation de l'employeur en cas d'activité partielle
Estimez le montant remboursé par l'État au titre d'une période d'activité partielle des salariés

Mentions légales Conditions générales d'utilisation Contacter le support technique

Choisir « **habilitation extranet** » dans « motif de la demande » :

Connexion

https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/logout?t=1586530477905

ACTIVITE PARTIELLE

BESOIN D'AIDE ?

Que voulez-vous faire ?

Formulaire de demande d'assistance

Pour envoyer un message à contact-ap@asp-public.fr, merci de remplir le formulaire ci-dessous.

N° de Siret * : 732 829 320 00074

Dénomination établissement * :

Nom et prénom * :

N° de téléphone * : 01 02 03 04 05

Adresse électronique * : prenom.nom@exemple.fr

Motif de la demande * :

Description de la demande
1000 caractères maximum

Recopier le code ci-contre * :

ENVoyer ANNULER

- Veillez sélectionner un motif...
- Habilitation à l'extranet**
- Fiche Etablissement
- Décision d'Autorisation
- Demande d'indemnisation
- Certificat de signature
- Autres

16:57 10/04/2020